

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME****8, place du champ de foire****16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME****tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38****mairie@mouthiers-sur-boeme.fr****délibération :****D\_2023\_3\_12**

Nombre de conseillers en exercice : 19

L'an deux mille vingt trois, le vendredi 10 mars à 18 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Présents : 15

Votants : 18

Date de convocation du : 03 Mars 2023

**Présents** : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame ALIX Florence, Madame GANNE Julie, Madame LALANDRE Sophie, Madame GIRAUD Isabelle, Monsieur NICOLEAU Thierry, Madame RENARD Annie

**Objet : Affectation du résultat de l'exploitation 2022-  
Logements locatifs**

**Pouvoirs :**

Madame LHOMME Michèle a donné pouvoir à Madame RELET Graziella  
Madame LOUVIÉ Catherine a donné pouvoir à Madame GIRAUD Isabelle  
Monsieur FOUCHE Joël a donné pouvoir à Monsieur PONTINI Daniel

**Absent(s) :**

**Excusé(s)** : Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur FOUCHE Joël,  
Monsieur FOURNIER Jean Luc

**Secrétaire de Séance** : Madame Sophie LALANDRE

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Michel CARTERET, Maire, - Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022 ;  
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022 ;  
- Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			*	Dépenses	0,00 €	-35 550,00 €
	INVEST	-68 468,63 €				
	FONCT	74 065,83 €	-68 468,63 €	30 040,50 €		35 637,70 €

- Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement)

**AR Prefecture**

016-211602362-20230310-D\_2023\_2\_12.DF  
Vu la délibération D\_2023\_2\_1 portant sur la clôture du budget logements,  
Reçu le 14/03/2023

Vu la délibération D\_2023\_3\_9 portant sur l'affectation du résultat de l'exploitation  
2022 du budget principal de la commune,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12/ 2022	35 637,70 €
<b>Affectation obligatoire :</b>		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) du budget principal de la commune		35 637,70 €
Report investissement (ligne 001)	déficit	-35 550,00 €
Total affecté au c/ 1068 :		0,00 €
Transfert au 001 du budget principal de la commune		-35 550,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12/ 2022	
Déficit à reporter (ligne 002)		0,00 €

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 10/03/2023, transmis en sous-préfecture et rendu  
exécutoire le

Le Maire,  
Michel CARTERET

